

Communiqué de presse



Arras, le 7 mars 2020

Coronavirus : point de situation dans le Pas-de-Calais

Deux nouveaux cas confirmés dans le Pas-de-Calais

2 nouveaux cas de Coronavirus Covid-19 ont été confirmés dans le département du Pas-de-Calais. Il s'agit de 2 personnes originaires de Beuvry et d'Hénin-Beaumont, pour lesquelles un lien a pu être établi avec le regroupement de cas (« cluster ») du Haut-Rhin. Ces deux personnes sont prises en charges au CHU de Lille.

L'ARS Hauts-de-France et Santé publique France procèdent aux investigations afin d'identifier l'ensemble des personnes qui ont pu être en contact rapproché avec ces patients. Les résultats des investigations sont à ce stade disponibles pour la patiente originaire d'Hénin-Beaumont. Ces investigations ont permis d'identifier un seul cas contact, dans l'entourage de la patiente. De plus, cette personne n'a pas fréquenté de lieux publics, ni participé à des manifestations collectives récemment sur le territoire de la commune d'Hénin-Beaumont.

Pour mémoire, un premier cas de personne atteinte du coronavirus covid-19 avait été confirmé dimanche soir dans le département du Pas-de-Calais. Il s'agit d'une personne en lien avec la base militaire de Creil et ayant des attaches familiales à Hénin-Beaumont. Son état de santé n'inspirant pas d'inquiétude, elle est confinée à domicile et fait l'objet d'un suivi actif. Il convient de préciser que ces deux cas, ayant des liens sur la commune d'Hénin-Beaumont, n'ont pas de lien direct entre eux.

Cellule d'information du public

Un numéro vert répond 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, aux questions du public : **0 800 130 000**.

Communiqué de presse

Une cellule d'information est également ouverte pour les cinq départements de la zone Nord (Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais et Somme) tous les jours de la semaine de 8h30 à 21h et le week-end de 8h30 à 14h : **03 20 30 58 00**.

Ces deux numéros doivent être composés en priorité afin d'éviter tout encombrement du 15 qui doit rester réservé aux urgences.

Pour plus d'informations, vous pouvez également consulter :

- le site <https://www.santepubliquefrance.fr/>
- le site du Gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>
- le site du ministère des solidarités et de la santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/>

Recommandations pour les habitants

La meilleure protection contre le virus consiste à provisoirement cesser les poignées de main et embrassades, et à respecter les « gestes barrières », des mesures simples et efficaces pour freiner la diffusion du virus :

- Se laver les mains régulièrement (pendant 30 secondes avec de l'eau et du savon) ;
- Éternuer et tousser dans son coude ;
- Utiliser un mouchoir à usage unique ;
- Porter un masque jetable, uniquement quand on est malade ;
- Éviter de se toucher le visage, en particulier le nez et la bouche ;
- Rester chez soi, limiter les sorties et contacter votre médecin si votre état de santé le justifie.